

3 | Mcentral

SOMMAIRE

2 | Sécurité civile

Les pompiers déménagent

3 | Mcentral

Le complexe vient d'ouvrir ses portes

4-5 | Services Industriels

L'eau, de la source à nos robinets

6-7 | En images

Balade sur la Petite Ceinture

Les apprentis méritants félicités

International Chablais Hockey Trophy

Les nonagénaires à l'honneur

Anciens et nouveaux conseillers municipaux à Leysin

8 | Conseil général

Rétrospective des principaux dossiers

9 | L'invitée

Chantal Widmer

10-11 | Vie locale

Brunchez dans des lieux insolites!

Bollywood à Monthey

Remise des mérites sportifs

12 | Agenda

Programme des manifestations



Retrouvez le conseil énergétique des Services Industriels de Monthey en page 11



Par

Eric Borgeaud
Conseiller
municipal

Enseignement &
Formation
Professionnelle

C'est la Constitution suisse révisée de 1874 qui obligera les cantons à rendre l'école primaire obligatoire. De là à croire que le Carnaval de Monthey, qui date de la même époque, est une manifestation «constitutionnelle», il n'y a qu'un pas que beaucoup franchiront avec plaisir.

Ce petit rappel pour préciser que, finalement, l'école moderne n'est pas si «âgée». Mais quel parcours en 140 ans! Aujourd'hui nous disposons d'un outil remarquable, qui a évolué avec notre société. La mise sous toit de la nouvelle loi sur l'école primaire par le Grand Conseil valaisan est un acte qui influencera les prochaines décennies. Les nombreux projets communaux devront tenir compte de ces paramètres. Et les projets sont nombreux. Après la rénovation complète du CO du Reposieux, les nouvelles classes des Semilles et Dr. Beck, les importants travaux au Collège de l'Europe et le

L'école en mutation

remplacement prochain des Pavillons du Cinquantoux, c'est le nouveau complexe Mabillon V qui est au centre de nos préoccupations. Nous espérons vivement pouvoir donner le premier coup de pioche en 2015 pour offrir aux élèves montheyens une infrastructure digne de ce nom, en remplacement de salles de classe vétustes et non conformes aux standards actuels.

Mais le travail ne s'arrêtera pas là. Après la mise en service du restaurant scolaire pour le CO que nous devons finaliser pour la rentrée 2014, nous poursuivrons la réflexion sur le Collège de la Gare et l'Ecole de Choëx, pour lesquels des travaux sont également indispensables. Les finances communales ont déjà beaucoup donné pour l'école, l'effort devra se poursuivre.

Au niveau de l'enseignement, nous sommes dans la 2ème phase d'introduction du Plan d'Etudes Romand (PER) qui concerne les classes de 1ère, 2ème, 5ème et 6ème années du primaire et 3ème année du CO. L'anglais est introduit en 5ème primaire et de nouveaux moyens d'enseignement font leur apparition, mieux adaptés aux objectifs fixés. En lien également avec

le PER et la nouvelle loi sur le Cycle d'Orientation, le Collège du Reposieux applique la nouvelle organisation de la 3ème année qui comporte deux périodes d'enseignement supplémentaires.

Pour la partie pédagogique, la Municipalité a accepté la mise en place d'un programme en lien avec les énergies renouvelables. Ce projet nommé «Robin des Watts» se fera en collaboration avec les Services Industriels. Pour conclure, précisons encore que la Commission d'apprentissage aura la responsabilité de suivre plus de 400 apprenti(e)s de 1ère et 2ème année et que la Commission de l'instruction publique travaille, entre autre, sur l'amélioration des relations entre l'école et les communautés étrangères.

Mettre une organisation efficace au service de la transmission du savoir et permettre à tous les jeunes de donner le meilleur d'eux-mêmes, telle est la mission que nous nous efforçons d'accomplir chaque jour.

Cordialement

Eric Borgeaud

Les pompiers déménagent dans le quartier des Ilettes

Devenus trop exigus et inadaptés aux normes de sécurité, la caserne des pompiers située à la rue Reconfière va déménager dans le quartier des Ilettes en janvier prochain.



En janvier, la caserne des pompiers prendra ses quartiers dans la partie sud de la halle Mondema.
(Ville de Monthey)

Un seul WC pour toute la compagnie, pas de vestiaires obligeant les sapeurs-pompiers à se changer derrière les véhicules, un hangar beaucoup trop exigü, la caserne des pompiers de la rue Reconfière n'est plus adaptée aux besoins actuels et surtout aux normes de sécurité. «Nous disposons d'un local qui sert à la fois de réfectoire, de salle

de théorie, de pièce de commandement lors d'intervention. De plus, le local pour l'entretien de la protection respiratoire est trop petit et sans aucune hygiène», souligne Marie-Claude Ecoeur, cheffe du service de la sécurité civile.

Le bâtiment de la rue Reconfière a été construit en 1968 et sert depuis ce jour de local du feu du Centre de secours incendie (CSI-A). «Cela fait plus de quarante ans que les pompiers sont installés. Avec le temps, les exigences, les normes de sécurité et le contingent a évolué. La grandeur des locaux, 400m², est restée la même, d'où la nécessité de déménager», ajoute Marie-Claude Ecoeur.

Plus de 1'000 m²

D'ici quelques semaines, en janvier 2014, les pompiers s'installeront dans le quartier des Ilettes, dans une partie de la halle Mondema, dans des locaux de plus de 1'000 m². Ce déménagement permettra donc de regrouper l'ensemble des véhicules du corps, d'avoir une salle de théorie et de créer des vestiaires et des toilettes séparés pour les hommes et les femmes. «Tout le matériel, actuellement dispersé dans différents lieux de la ville, va également pouvoir être regroupé. Quel gain de temps et d'efficacité !», se réjouit la cheffe de la sécurité civile.

Caserne provisoire

Une nouvelle caserne certes mais qui se veut provisoire. Un bail de cinq ans, qui peut être dénoncé en tout temps, a été signé. «Cette solution de transition permettra de mener à bien les discussions avec Collombey-Muraz mais

aussi avec CIMO pour une caserne commune», relève Marie-Claude Ecoeur pour qui un regroupement présenterait l'avantage d'avoir non seulement des synergies au niveau du matériel et des ressources humaines.

C.Mo.

Les pompiers en chiffres

Le service du feu de Monthey est un Centre de secours incendie A, c'est-à-dire un grand centre qui fournit des prestations aux communes de Champéry, Val d'Illiez, Troistorrents, Collombey-Muraz, Massongex, St-Maurice, Vérossaz et Mex.

- Une compagnie de 90 sapeurs-pompiers divisée en 5 sections
- 80 hommes
- 10 femmes
- Une section de 30 cadets sapeurs-pompiers. Créée en 2002, la section a permis d'intégrer plus de 40% des jeunes dans la compagnie.
- 35 ans de moyenne d'âge
- 18 véhicules d'intervention
- Plus de 30 remorques diverses (motopompes, échelles, etc.)
- 250 interventions par année qui vont de petites alarmes (nids de guêpes, chat sur un arbre) à de grosses interventions (halle industrielle en feu) en passant par les accidents de la circulation.
- 87% de participation aux exercices
- Plus de 4'000 heures d'instruction, concernant uniquement les cours communaux, par année.

«Une page se tourne, une autre s'ouvre»

Il aura fallu des années de procédures pour mettre en route le projet Trollietta, par la suite renommé Mcentral, mais à peine 22 mois de travaux pour ériger le complexe qui a ouvert ses portes le 13 novembre dernier. Retour sur une construction qui a modifié le centre-ville.



Vues intérieures



Plus de 60'000 m³ de matériaux d'excavation évacués, quelque 150 ouvriers présents lors de la construction du complexe comprenant 4'750 m² de surfaces commerciales, 1'300 m² de bureaux, 130 appartements, deux parkings totalisant 450 places pour un investissement total de 120 millions de francs: le tout en 22 mois de travaux équivalant à 250'000 heures de travail...

22 mois de construction...

La construction du Mcentral aura été celle de tous les superlatifs. En grandeur d'abord mais aussi en temps. A l'heure de l'ouverture du complexe, le 13 novembre dernier, autorités communales, investisseurs et entreprises de construction ont salué la rapidité et la rigueur dans la réalisation des travaux.

... des années de procédure

Si la construction a été rapide, il n'en aura pas été de même pour la première phase du projet. Cinq ans et demi, c'est le temps qu'il a fallu entre le moment où la ville a acquis l'une des parcelles de l'îlot Trollietta et l'octroi du permis de construire. En effet, le Conseil général a accepté, en mars 2004, l'achat

de la parcelle pour un montant de 2,75 millions de francs. Entre procédures administratives, réalisation des plans de zone et de quartier, convention avec les propriétaires concernés et mise à l'enquête, il aura fallu cinq ans de procédures diverses.

Nouveau dynamisme

Aujourd'hui, quelque 28 enseignes ont pris leur quartier dans Mcentral. Un large espace dévolu aux vêtements, aux chaussures, aux bijoux, aux parfums et à l'alimentation a été aménagé dans le prolongement du centre Migros existant qui a été entièrement rénové. Cette réalisation répond à la nécessité de densification du centre-ville. «Nous sommes la deuxième ville du canton. Cette structure comble les besoins en termes de logements et va faire le lien entre la gare et les boutiques déjà établies au cœur de la cité, relève Stéphane Coppey, président de la Ville de Monthey. Ce projet a demandé du temps, il est enfin concrétisé. Une page se tourne et une autre s'ouvre».

C.Mo.

Le parcours de l'eau, de la source au robinet

On l'utilise tous les jours pour se désaltérer ou se laver. L'eau semble couler de source. Mais d'où vient cet or bleu qui permet d'approvisionner les ménages montheysans?



Quelque 450 litres par personne et par jour, c'est la consommation moyenne par habitant et par jour (comprenant les activités domestiques, industrielles et artisanales) d'eau. Entre les soins corporels, la machine à laver et les toilettes, une grande partie de notre consommation en eau passe souvent inaperçue. Et pourtant. Rien que pour la Ville de Monthey, il faut plus de 5'000 m³ d'eau par jour pour alimenter les habitants, soit 60 litres chaque seconde.

Nombreuses sources

Que l'on habite en ville ou sur le coteau de Choëx, l'eau du robinet n'est pas la même. A partir de 440 mètres d'altitude, le secteur du coteau jusqu'aux Carmiers est alimenté uniquement par des sources. Ces dernières sont situées principalement dans la combe de Chindonne et sur le secteur Vouargne-

Bourlo. L'eau de ces deux secteurs est récoltée dans deux réservoirs de tête, Tresfois et Bertolinge. Le surplus est déversé dans des conduits gravitaires qui alimentent le Petit-Clos, grand réservoir de 15'000 m³ situé derrière l'église de Choëx.

Eviter la pénurie d'eau

A Monthey, il existe huit réservoirs qui contiennent au total 21'000 m³, soit l'équivalent d'un terrain de football rempli de trois mètres d'eau. Il y a une année encore, sans l'apport des sources d'altitudes destinées en priorité au coteau, Monthey ne disposait que d'un seul point de soutirage, le Boeuferrant. Avec une capacité de 5'000 litres par minute, soit 7'200 m³ sur une journée, ce puits permet de couvrir les besoins d'une agglomération de 16'000 habitants. «Ce n'est plus suffisant pour assurer un approvisionnement sécurisé à une population grandissante. D'où la réalisation de la nouvelle station de pompage des Iles-d'en-Bas à Massongex et des interconnexions avec les réseaux voisins», souligne Massimo Rinaldi, directeur des Services industriels de Monthey.

Différents points de soutirage

Mis en service cet été (lire ci-contre), ce nouveau point de captage fait office de filet de sécurité. Equipé pour une production de 6'500 litres par minute, il couvre les besoins quotidiens des 17'000

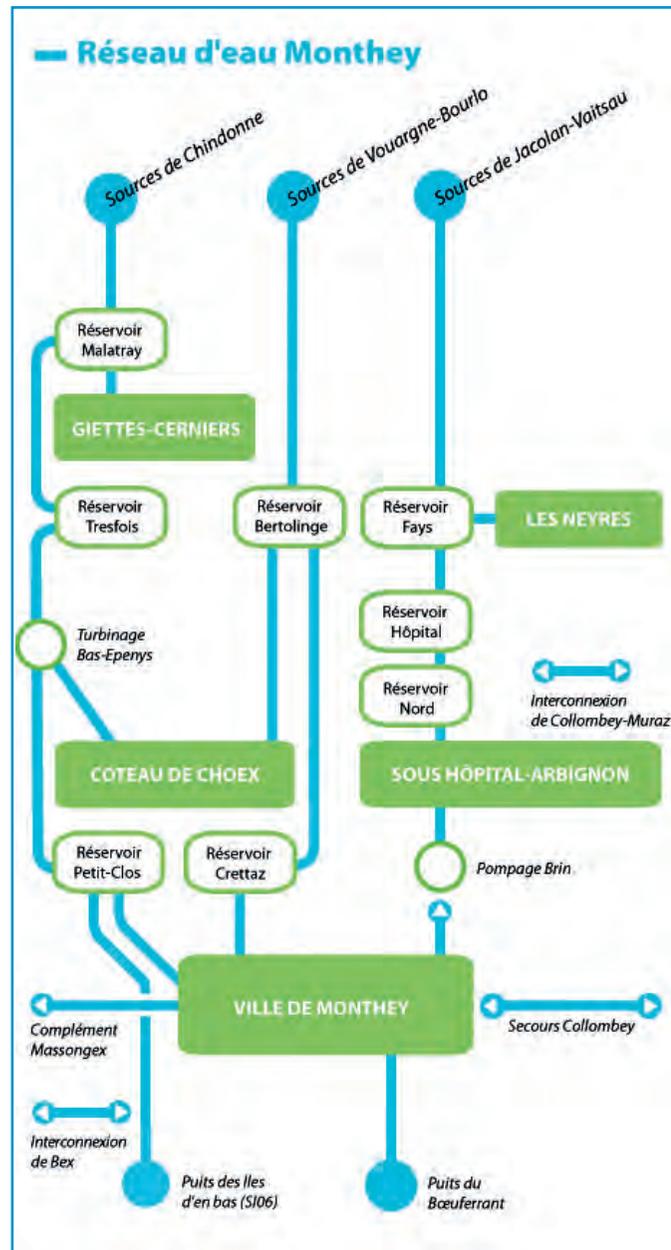
habitants. Il est aujourd'hui la source d'alimentation principale de Monthey en eau potable. Le puits du Boeuferrant sert désormais de second point de soutirage.

Cette station de pompage constitue une réponse à moyen terme aux besoins en eau potable de la cité et son bassin de population en augmentation constante. Additionné aux capacités du Boeuferrant, le puits des Iles-d'en-Bas permettrait en effet de couvrir les besoins de plus de 25'000 habitants.

Une qualité irréprochable

«Aujourd'hui, les besoins quotidiens des habitants sont assurés. Tout comme la qualité», assure Massimo Rinaldi. Un traitement préventif par chloration légère est effectué dans les réservoirs d'eau de source pour éliminer les éventuelles bactéries. Toutes les deux semaines, le laboratoire des Services industriels procède à des contrôles bactériologiques qui permettent de s'assurer de la bonne qualité de l'eau.

Quant au goût, la différence entre l'eau de plaine et celle des sources n'est pas perceptible. Alors pourquoi s'en priver? Surtout quand on sait que l'eau du robinet coûte 65 centimes le m³. Et que de l'eau minérale en bouteille revient, en moyenne, 2'000 fois plus cher que celle du robinet!



De l'eau de Massongex dans nos robinets

L'eau de la nappe phréatique de Massongex permet désormais d'approvisionner les Montheysans en eau potable. La station de pompage des Iles-d'en-Bas à Massongex a été mise en service fin août. Trois ans de travaux auront été nécessaires pour venir à bout de cet ouvrage qui a coûté 2,4 millions de francs. La création de cette station de pompage a également permis une interconnexion des réseaux de Monthey et de Bex. L'eau fournie par Bex provient de la montagne et n'a pas besoin d'être traitée. Cette interconnexion permet d'assurer une alimentation de secours en cas de perturbation sur l'un des deux réseaux. En temps normal, elle fournit 1'500 litres par minute aux ménages montheysans. De plus, des économies d'énergie seront réalisées car l'eau fournie évitera de pomper l'équivalent par le puits de Massongex.

Selon Massimo Rinaldi, directeur des Services industriels de Monthey, «les interconnexions sont indispensables pour optimiser les ressources. Les collaborations entre les différents réseaux de distribution d'eau du Chablais sont les solutions du futur».



Pierre Rochat, syndic de Bex, Stéphane Coppey, président de Monthey et son homologue de Massongex Bernard Moulin lors de l'inauguration.

La station de pompage des Iles-d'en-Bas a permis une interconnexion des réseaux d'eau de Monthey et de Bex.



En balade sur les chantiers

Organisée par Monthey Tourisme en septembre, la balade des chantiers a attiré un public nombreux venu découvrir les principaux travaux en cours à Monthey. Parmi ceux-ci, la réalisation de la Petite Ceinture qui réorganise le trafic au centre-ville et crée des zones de rencontres où le piéton reste prioritaire et où la circulation est limitée à 20 km/h. Daniel Comte, chef du Service des Travaux Publics, a présenté ce maillon essentiel de la mobilité et à quoi ressemblera la ville une fois les travaux achevés en automne 2014.

C.Mo.



Gilles Cottet, municipal en charge des Travaux Publics, a évoqué l'importance des travaux de la Petite Ceinture pour Monthey.



Daniel Comte (à g.) a présenté les changements qu'engendreront ces travaux.



Grâce aux images de synthèse, les participants ont pu découvrir à quoi ressemblera la rue du Théâtre.

Monthey vibre pour le hockey

Du 4 au 10 novembre, le 6ème International Chablais Hockey Trophy a attiré quelque 6'000 spectateurs venus admirer le jeu des équipes U20 de Slovaquie, Allemagne, Norvège et Suisse. Cette édition 2013 a vu la Nati de Colin Müller et Gerd Zenhäusern remporter la grande finale face à la Slovaquie sur le score de 3-2.

C.Mo.



L'équipe de Suisse U20 en compagnie du comité d'organisation.

© Charles-Henri Massy



Un public nombreux et enthousiaste a assisté aux matchs.

Anciens et nouveaux élus à Leysin

Le 7 octobre dernier, anciens et nouveaux conseillers municipaux se sont rendus à Leysin pour leur sortie annuelle où ils ont été accueillis par le syndic Jean-Marc Udriot avant d'observer, depuis le Kuklos, la vue imprenable sur Monthey.



C.Mo.



Le syndic de Leysin Jean-Marc Udriot en compagnie du président de Monthey, Stéphane Coppey.

Les nonagénaires à l'honneur

Quarante nonagénaires montheyens ont été fêtés le 24 octobre dernier au Théâtre du Crochetan en présence du président de la Ville Stéphane Coppey et du municipal en charge des Affaires sociales, du 3e Age et de la Santé, Christian Multone.

C.Mo.



© Jean-Claude Abbet

Apprentis méritants

Chaque année, le service «Formation professionnelle», par sa commission d'apprentissage, organise une cérémonie pour les apprentis méritants qui viennent de terminer leur apprentissage dans une entreprise, un commerce ou une institution de la Ville de Monthey ou domiciliés sur la commune. Le 8 octobre dernier, douze apprentis méritants ont reçu les félicitations des autorités de la Ville, de leurs formateurs et des invités présents au foyer du Théâtre du Crochetan. «Cette reconnaissance est un marchepied pour votre futur professionnel. Ne vous arrêtez pas!», a lancé Eric Borgeaud, conseiller municipal en charge de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle.

C.Mo.



© Ville de Monthey

De gros dossiers comme l'assainissement de la Caisse de pensions

Le Conseil général s'est réuni à six reprises depuis le début de cette nouvelle législature. Des dossiers importants ont été traités. Voici un petit aperçu des dernières décisions du Législatif montheysan.

En séance du 25 mars 2013, le Conseil général a accepté un crédit d'investissement de 130'000 francs pour l'acquisition de liaisons-radios POLYCOM en faveur de la police municipale. POLCOM est le réseau national des autorités et des organisations chargées du sauvetage et de la sécurité. Un montant complémentaire de 100'000 francs sera budgétisé en 2014 pour compléter l'infrastructure.

Un deuxième crédit d'investissement de près de 200'000 francs, pour un nouvel éclairage du stade d'athlétisme du Verney, a été validé durant la même soirée. Afin de répondre aux exigences actuelles en matière de luminosité pour des compétitions régionales d'athlétisme, de football et de rugby, les

Conseillers généraux ont abondé dans le sens de la Municipalité en préférant remplacer les équipements existants par des projecteurs de nouvelle génération.

Comptes 2012 et construction d'un abri PC

Après avoir accepté les comptes 2012 par 46 voix pour, 5 contre et 3 abstentions, le Conseil général s'est penché, lors de sa séance de juin, sur une demande de crédit de CHF 1,1 million de francs pour un nouvel abri communal en faveur de la Protection civile à l'Avenue de la Plantaud. Après analyse de la situation et en sachant que le crédit était financé par la cession des terrains communaux et un subside cantonal, le Conseil général s'est prononcé favorablement par 46 oui, 5 non et 5 abstentions pour cette construction permettant de remédier partiellement au déficit actuel de 471 places protégées.

Assainissement de la Caisse de pensions

La situation de la caisse a été présentée en début d'année aux Conseillers généraux par M. Romanens de la

société Pittet SA. Il a annoncé que le taux de couverture de la caisse, qui était de 49,9% au 1er janvier 2012 devrait être porté à 80% pour la fin de l'année 2051, suite à une décision du Conseil fédéral concernant les caisses des collectivités de droit public.

Lors de la séance du 17 juin 2013, le Conseil général a décidé d'accepter de provisionner un montant de 15 millions sur les comptes 2012 (3 millions pour des mesures transitoires pour les employés dès l'âge de 54 ans et 300'000 francs par année sur 40 ans, correspondant à l'augmentation du taux de cotisation de l'employeur). Le Législatif a insisté pour un suivi de près de l'utilisation de cette provision et de l'évolution de l'assainissement sous la forme d'un commentaire dans les comptes de chaque année. Au mois de septembre, le Conseil général a finalement ratifié à bulletins secrets, par 39 oui et 10 non, les nouveaux statuts de la Caisse. Le système de primauté des prestations a été conservé. Si l'employeur voit sa cotisation augmenter de 1,9%, il en va de même pour les employés communaux qui voient aussi leur âge de départ à la retraite augmenter de deux ans.

Nouveaux locaux provisoires pour le Service du feu

Au vu de la vétusté des installations actuelles ainsi que de la promiscuité des lieux, le Conseil municipal a adressé une demande de crédit d'investissement pour déplacer le Service du feu. Dans l'attente de la nouvelle caserne, le Conseil général s'est prononcé favorablement au déménagement des pompiers aux Ilettes (halle Mondema) et a accordé un montant de près de 120'000 francs nécessaire aux travaux d'aménagement.

Postulats en traitement

Deux postulats ont été acceptés dernièrement: celui d'Alphonse Alonso (PLR) visant à inciter la commune à créer une centrale d'achats pour harmoniser les coûts et celui de Joseph-Marie Oberholzer (GP) portant sur les horaires d'ouverture des guichets de l'administration et sur l'accessibilité de l'urne lors du vote par correspondance. La Municipalité leur apportera une réponse dans le courant de l'année prochaine.

Le Bureau du Conseil général

Le 9 décembre dernier, le Conseil général s'est penché sur le budget 2014. (Ville de Monthey)

Les samaritains s'engagent pour la communauté

Fondée en 1937, la section des samaritains de Monthey a fusionné, en début d'année, avec celle de Choëx, créée en 1964. Un regroupement bénéfique qui a permis à la société de retrouver un nouveau souffle sous l'impulsion de sa présidente Chantal Widmer.

Chantal Widmer fait partie des femmes qui n'aiment pas se mettre en avant. Et pourtant, cette Vaudoise de 55 ans, établie à Troistorrents depuis 25 ans, ne compte pas le temps qu'elle donne pour les autres. Présidente de la section des samaritains de Monthey depuis 2008, elle a tout naturellement accepté de continuer à tenir le flambeau lorsqu'il a été décidé de se regrouper avec celle de Choëx en janvier 2013.

Chantal Widmer, pourquoi avoir fusionné les sections de Choëx et de Monthey?

Depuis quelques années, les deux sections souffraient d'un manque de membres et de moniteurs capables de dispenser des cours. La réunion des forces est apparue comme une évidence. Nous pouvons aujourd'hui compter sur 44 membres actifs et une dizaine de personnes sont sur les rangs pour intégrer la section.

Que faut-il faire pour devenir samaritain?

Etre intéressé et suivre un cours de samaritains. Ensuite, il faut participer, à raison d'une fois par mois, aux cours de formation continue et s'engager, lors de manifestations, dans des postes de services sanitaires.

Sauver des vies, est-ce que cela intéresse les jeunes?

La section Monthey Choëx est actuellement la seule du Valais romand à posséder un groupe HELP, formé de jeunes samaritains âgés de 8 à 16-18 ans. Composé de 25 personnes, il participe régulièrement aux Sapins du cœur. Les jeunes samaritains sont également présents sur les postes du Tour du Chablais. Ils apprennent les mêmes gestes que les adultes et sont très impliqués dans leurs missions.

Quelles sont justement les missions d'un samaritain?

Nous sommes contactés pour tenir des postes de service sanitaire lors de manifestations sportives ou culturelles. Depuis peu, la Ville de Monthey demande aux organisateurs d'événements que les samaritains soient présents avec leur poste sanitaire. Pour 2013, nous avons tenu plus de 30 postes. En temps, cela va de quelques heures de présence à trois jours de mobilisation.

Dans quelles mesures intervenez-vous?

Nous ne faisons jamais que de la présence. Nous sommes intervenus lors de chaque manifestation, que ce soit pour un simple mal de tête ou un pansement à effectuer mais aussi pour des interventions plus lourdes, lors de perte de conscience. Nous dispensons les premiers secours lors d'un accident en attendant l'arrivée de l'ambulance pour une prise en charge professionnelle. Pour certaines manifestations, comme le football américain, nous sommes même très sollicités!

Pouvez-vous répondre à toutes les demandes?

Les demandes sont croissantes mais nous nous efforçons, dans la mesure de nos disponibilités, d'y répondre favorablement. Et quand on ne peut le faire, nous orientons les demandes vers d'autres sections.

Et la relève?

La création de cette nouvelle section a donné un nouveau souffle à notre mouvement. Cela faisait déjà deux ans que nous travaillions ensemble mais la réunion des forces a insufflé beaucoup de dynamisme. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres. La relève est indispensable, notamment au niveau du comité.

Quels sont vos projets pour 2014?

Nous allons nous équiper de tenues vestimentaires spécifiques pour être mieux identifiés sur les manifestations. Nous envisageons également d'acheter un véhicule de poste. Du côté des missions, les jeunes sont peu à peu intégrés dans les postes. L'objectif est de montrer qu'on existe, de mieux faire connaître nos activités pour sensibiliser de futurs samaritains à notre engagement.



La présidente des samaritains de la section Monthey Choëx Chantal Widmer et la secrétaire Renée Bertona effectuent les gestes qui sauvent. (Ville de Monthey)

Bollywood à Monthey

Bollywood est de retour en Valais. Après le film «Fever» tourné dans le Chablais ce printemps, les tournages se multiplient dans le Chablais. Le producteur Jaiprakash Rengarajan, à la tête d'une entreprise à Bombay, a créé cet été une société à Monthey. AA Globe Sàrl s'est installée sur le site de Gessimo. Objectif: développer les tournages en Valais. Une belle carte de visite pour toute la région !

C.Mo.



Tournage d'un film indien à Champéry par la société montheysanne.

(DR)



Stéphane Copepy et le producteur indien Jaiprakash Rengarajan inaugurent les locaux de la société AA Globe sur le site de Gessimo à Monthey.

(Ville de Monthey)

Brunchez dans des lieux insolites!

Tous les derniers dimanches du mois, dès 11h, venez bruncher entre amis, en famille ou même seul dans un lieu insolite à Monthey. L'occasion de savourer un succulent buffet de produits frais et faits maison en se découvrant une âme d'artiste, de chanteur voire même de personnage historique!

Le 24 janvier 2014, la scène du théâtre du Crochetan sera apprêtée pour vous accueillir en véritables artistes! Pour le brunch suivant, le 23 février 2014, découvrez la version jour du Pont Rouge, ce lieu de concert réputé. Pour les amateurs d'histoire, rendez-vous le 30 mars au Château. Dans cet édifice historique majestueux, l'ambiance promet d'être royale. Et le 27 avril, le brunch se déroulera au

Garenne. Cet ancien bâtiment industriel entièrement rénové à l'intérieur dédié aux Arts Visuels, promet de vous en mettre plein les yeux!

C.Mo.



Horaires et Prix

De 11h à 15h, 36.- par personne

(25.- pour les moins de 10 ans). Vin en supplément
Inscriptions obligatoires au plus tard le jeudi
précédent le brunch

Monthey Tourisme - Place Centrale 3 - 1870 Monthey
tourisme@monthey.ch - 024 475 79 63

Mérites



sportifs



Vendredi 29 novembre, plus d'une centaine d'invités ont répondu présents à l'invitation du Service «Sport, Jeunesse & Intégration» de la Ville de Monthey pour la remise des mérites sportifs 2012-2013 à la salle de la Gare. L'occasion de féliciter Erika Mezo (tennis), Mael Bohren (course à pied) et Jean-Rodolphe Wassmer (catégorie dirigeant) pour leurs performances et leur engagement au sein des clubs montheyens. Deux prix d'encouragement ont également été décernés à Eva Ruga et à Camil Colombara. Frédéric Couderc a fait l'objet d'un coup de coeur pour son talent dans le domaine du snowboard freestyle.

C.Mo.

Le conseil énergétique



11

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Monthey a notamment pour objectif de contribuer à réduire les besoins, à promouvoir les énergies renouvelables et à renforcer l'efficacité énergétique.

Dans chaque parution, retrouvez le conseil énergétique de Lulu la luciole, proposé par les Services Industriels de Monthey.

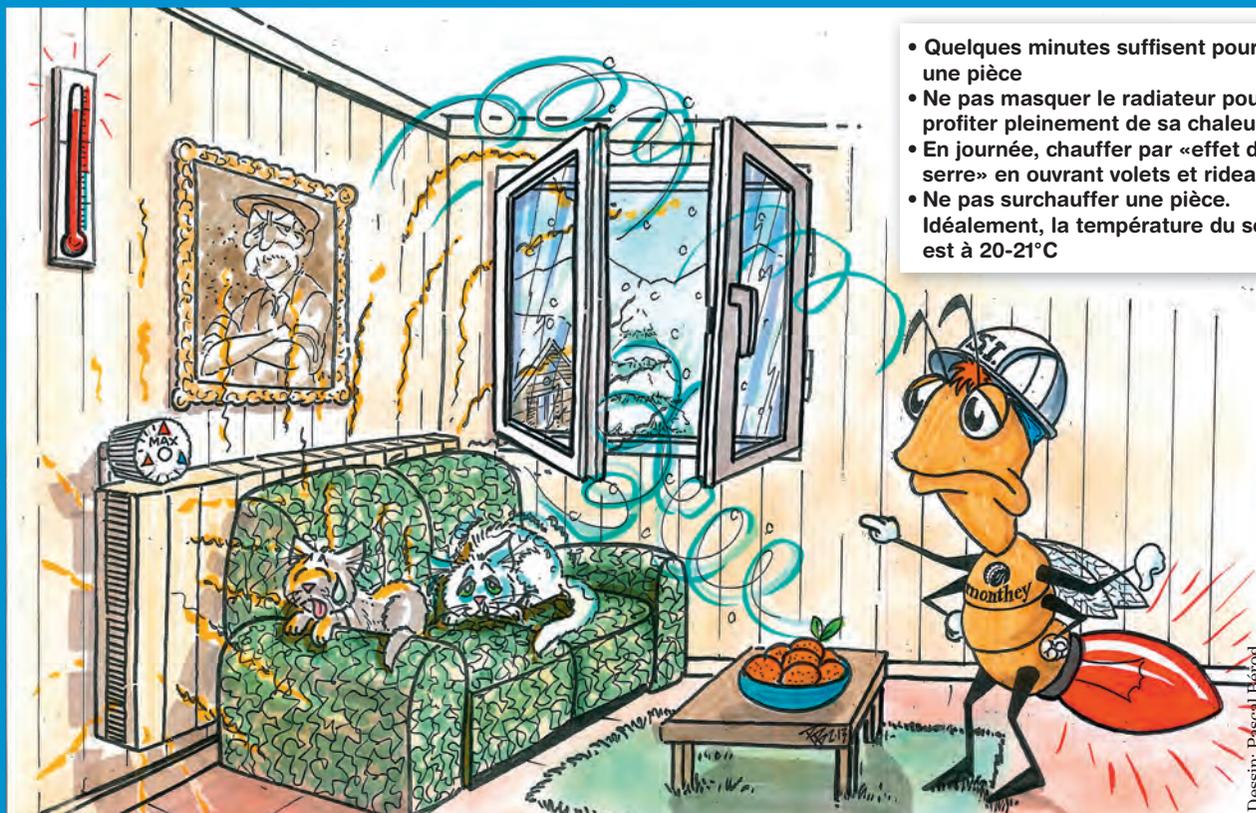
Chauffer à bon escient

En hiver, le chauffage est indispensable mais, même sans avoir froid, il est possible de se chauffer judicieusement. A commencer par les radiateurs. Pour profiter pleinement de leur chaleur, il est indispensable de ne pas les cacher et de laisser circuler l'air autour d'eux.

Le soleil est un précieux allié. Pensez à ouvrir stores et volets pendant la journée afin de profiter de cette énergie gratuite! Les fermer à la nuit tombante pour ne pas subir l'inconfort de vitres trop froides et perdre moins de chaleur.

Idéalement, les températures d'un logement sont de:

- 15°C dans les pièces peu occupées (thermostat position 1)
- 18°C dans la chambre à coucher (thermostat position 2)
- 19-20°C dans la cuisine (thermostat position 3)
- 20-21°C dans le séjour (thermostat position 3-4)



Retrouvez Lulu la luciole et ses conseils énergétiques dans votre facture d'électricité des Services Industriels du mois de juin.

Animations de décembre 2013 à mars 2014

DÉCEMBRE

- 14-15 **Spectacle de gymnastique 90 ans de La Gentiane**
Théâtre du Crochetan
- 15 **Dimanches au Château: Voyage autour du saxophone**
17h / Château
- 17 au 23 **Marché de Noël**
Centre Ville
www.montheytourisme.ch/
- 17-19 **Théâtre-Création: Le jeune prince et la vérité**
18h / Yourte / Parc du Crochetan
- 18-22 **Théâtre: Le chant du bouquetin**
Théâtre du Crochetan
- 28 **Musique-Cinéma: Les temps modernes**
19h / Théâtre du Crochetan
- 31 **Foire du Nouvel An**
de 8h à 15h / Centre Ville

JANVIER

- 11-12 **Théâtre: All apologies / Hamlet**
Théâtre du Crochetan
- 12 **Loto de l'Echo du Coteau / 16h / Choëx**
- 16-18 **Théâtre: Je pense à Yu**
Théâtre du Crochetan
- 18 **La Bavette: L'histoire touchante et un peu terrifiante du Srock**
15h / Théâtre de la Vièze
- 19 **Dimanches au Château: Fenêtres baroques**
17h / Château
- 21 **Exploration du Monde: Népal-Mustang**
14h30 et 20h30 / Cinéma Plaza
- 21-24 **Théâtre-Création: L'augmentation**
20h / Théâtre du Raccot
- 25 **21e Valerette Alitiski**
- 25 **Match d'improvisation théâtrale**
17h30 / Salle de la Gare

- 26 **Brunch / 11h / Théâtre du Crochetan**
- 28 **Danse et musique: L'insolence du printemps**
20h / Théâtre du Crochetan
- 31 **Humour: Marc Donnet-Monay transmet sa joie**
20h / Théâtre du Crochetan

FÉVRIER

- 1 **Humour: Marc Donnet-Monay transmet sa joie**
19h / Théâtre du Crochetan (supplémentaire)
- 2 **La Bavette: Sonnez les matines - Je veux!**
10h, 11h et 15h / Maison du Monde
- 4 **Mardis du conte / 16h45 / Médiathèque**
- 7 **Loto du PDC Monthey-Choëx**
20h / Salle de la Gare
- 8 **Loto de la paroisse protestante**
15h / Salle en Biolle
- 8 **The Metropolitan Opera «Rusulka»**
18h55 / Cinéma Plaza
- 12 **Théâtre-Création: Frédéric Recrosio Je suis vieux...**
20h / Théâtre du Crochetan
- 22-23 **Petit Carnaval / Centre Ville**



- 22 **La Bavette: Jérémy Fisher**
17h / Théâtre du Crochetan
- 23 **Brunch / 11h / Pont Rouge**

- 23 **Dimanches au Château: Quatuor Appassionato / 17h / Château**
- 26-27 **Théâtre: Comme s'il en pleuvait**
20h / Théâtre du Crochetan
- 27-28.03 **142e Carnaval de Monthey**
www.carnavaldemonthey.com/
Centre Ville

MARS

- 1-4.03 **142e Carnaval de Monthey**
Centre Ville
- 4 **Mardis du conte / 16h45 / Médiathèque**
- 11 **Exploration du Monde: Bienvenue chez vous!**
14h30 et 20h30 / Cinéma Plaza
- 14-15 **Humour: 120 secondes présente la Suisse**
Théâtre du Crochetan
- 15 **Match d'improvisation théâtrale**
17h30 / Salle de la Gare
- 15-17-18 **Festival du film vert / Salle Centrale**
- 16 **Musique classique: Concert quatuor à cordes et piano**
17h / Théâtre du Crochetan
- 20 **Musique: Colors of time**
20h / Théâtre du Crochetan
- 22 **Concert de la Lyre**
Théâtre du Crochetan
- 22 **La Bavette: Zazie et Max**
11h / Salle de la Gare
- 23 **Dimanches au Château: Variations sur les sonates et partita de J.S. Bach**
17h / Château
- 27 **Danse: Corps de Walk**
20h / Théâtre du Crochetan
- 29 **Théâtre: Les larmes des hommes**
19h / Théâtre du Crochetan
- 30 **Brunch / 11h / Château**
- 30 **Loto des Scouts / 17h / Salle de la Gare**



IMPRESSUM

Editeur
Commune de Monthey

Journaliste
Céline Monay (C. Mo)

Impression
Montfort SA - Monthey

Pour écrire au journal
celine.monay@monthey.ch

Pour plus d'informations:

- ➔ www.montheytourisme.ch
- ➔ www.monthey.ch
- ➔ Tél. 024 475 79 63

◀ Exposition de photographies Extravaganza
Le corps mis en scène jusqu'au 27 février 2014
Galerie du Crochetan

◀ Concours: Prix Enfantaïsie
Lis et vote pour ton livre préféré
2 janvier au 8 mars
Médiathèque

◀ Tous les mercredis de 8h à 12h: marché en ville.

◀ Chaque 2e mercredi du mois à 10h: visite guidée de la ville